



Ma vie. Ma ville. Ma banque.



Communiqué de Presse

Le 18 novembre 2021

LCL et Amundi innovent en lançant le premier fonds à formule responsable social avec une part de partage : LCL Impact Social 2021

Avec LCL Impact Social 2021, LCL enrichit sa gamme de placements « LCL Impact Sociétal et Solidaire » à destination de la clientèle Banque Privée avec le premier fonds à formule géré selon une approche responsable, engageante et significative selon les critères définis par la doctrine AMF.

Ce fonds à formule responsable à thématique sociale offre également une part de partage qui permet au porteur de reverser équitablement 25% du gain potentiel à deux associations sélectionnées par LCL et qui agissent pour l'inclusion dans des domaines complémentaires : par le sport pour APELS (Association Pour l'Education par Le Sport) et par le logement pour la Fédération Habitat et Humanisme. En complément, LCL qui est le distributeur, Predica, l'assureur, et Amundi en tant que société de gestion s'engagent aussi : tous trois reversent équitablement 25% des frais de gestion et de distribution (hors frais administratif et de garantie) à ces deux associations.

LCL souhaite ainsi être le trait d'union entre ceux qui veulent agir pour la Société et les entreprises qui ont besoin de financements.

Cette nouvelle offre, limitée dans le temps, est commercialisée du 18 novembre au 17 décembre 2021. D'une durée maximale de 8 ans, ce fonds à formule est éligible au compte-titres, au PEA et à l'assurance-vie pour LCL Impact Social 2021 et au compte-titres et à l'assurance-vie pour la part de partage LCL Impact Social 2021 - Partage (voir liste des contrats éligibles dans la documentation commerciale).

Un placement qui intègre des critères d'engagement sociaux

Avec LCL Impact Social 2021, les investisseurs donnent une dimension sociale à leur placement. En effet, ce fonds permet de participer au développement de l'économie française en investissant dans les entreprises qui bénéficient des meilleures notations sociales dans quatre domaines : le respect des droits humains, la gestion des ressources humaines, la conduite des affaires de l'entreprise et l'engagement sociétal, selon l'agence de notation V.E (ex Vigeo Eiris).

Les entreprises sont sélectionnées à partir d'un univers d'investissement constitué des valeurs du SBF120. Après application d'un premier filtre d'exclusion négative (charbon, tabac, controverse), la sélection des entreprises composant l'indice Euronext® France Social Decrement 3,75% est notamment basée sur les notations S de la société V.E.

Ces notations S mesurent le degré de prise en compte et le comportement des entreprises face à la gestion des risques et opportunités liés aux facteurs sociaux. Pour cette évaluation, V.E analyse, note et prend en compte jusqu'à 19 critères distincts spécifiques à l'industrie dans le but de définir un score social pour chaque entreprise. Ces critères sont basés sur des normes et standards universellement reconnus émanant d'organisations telles que les Nations Unies (ONU), l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).

L'application de ce filtre social permet de sélectionner les 80 meilleures entreprises en termes de notation S.

Pour composer l'indice Euronext® France Social Decrement 3,75%, Euronext conserve ensuite les 50 capitalisations boursières les plus élevées qui sont alors pondérées proportionnellement à leur capitalisation boursière avec un maximum de 5% par valeur.

LCL Impact Social 2021 permet ainsi d'investir, via l'indice Euronext® France Social Decrement 3,75%, dans une sélection de 50 entreprises françaises de l'indice SBF120, choisies parmi les entreprises ayant les meilleures pratiques sociales selon l'organisme indépendant V.E, filiale de Moody's ESG Solutions.

Une part de partage qui permet d'aller plus loin dans l'engagement

LCL Impact Social 2021 propose une part de partage en complément de la part classique : **LCL Impact Social 2021 - Partage**.

Cette part reverse 25% du gain fixe potentiel, à parts égales, aux associations suivantes :

- APELS : Agence Pour l'Education par Le Sport
- Fédération Habitat & Humanisme

En complément, le distributeur (LCL) l'assureur (Predica), et la société de gestion (Amundi) s'engagent à reverser 25% des frais de gestion et de distribution (hors frais administratif et de garantie) équitablement au profit de ces 2 associations.

Concrètement, comment la performance de LCL Impact Social 2021 est-elle déterminée ?

AU LANCEMENT

La Valeur Initiale de l'indice¹ est déterminée.

AUX DATES DE CONSTATATION DE L'INDICE A 2, 4 OU 6 ANS

La performance de l'indice par rapport à sa Valeur Initiale¹ est calculée.

Un remboursement automatique anticipé peut se réaliser en fonction de l'évolution de l'indice.

1. **Si l'Indice est stable ou en hausse par rapport à sa Valeur Initiale¹**, le client reçoit l'intégralité du Capital² augmenté d'un gain fixe potentiel de :
 - ➔ 5,50%² multiplié par le nombre d'années écoulées (soit un TRAB³ compris entre 4,87% et 5,36%), pour **la part classique LCL Impact Social 2021**,
 - ➔ 4.125%² multiplié par le nombre d'années écoulées (soit un TRAB³ compris entre 3,75% et 4,04%), pour **la part de partage LCL Impact Social 2021 – Partage**.
 - o assorti d'un gain de 1.375% par année écoulée reversé équitablement aux deux associations choisies par LCL (gain correspondant à 25% du coupon total)Dès que la condition de réalisation est remplie, le placement s'arrête automatiquement.
2. **Si l'Indice est en baisse par rapport à sa Valeur Initiale¹**, le placement se poursuit **pour 2 années supplémentaires**.

SINON A 8 ANS

Dans le cas où le placement n'a pas été remboursé par anticipation, la valeur de l'Indice est constatée et 3 situations sont possibles :

1. **Si l'indice est en baisse de plus de 35% par rapport à sa Valeur Initiale¹**, le client subit une perte en capital équivalente à l'intégralité de la baisse de l'indice. Dans le cas le plus défavorable, la perte peut être totale.
2. **Si l'indice connaît une baisse comprise entre 0% exclu et 35% inclus par rapport à sa Valeur Initiale¹**, le client reçoit l'intégralité du Capital².
3. **Si l'indice est en hausse ou stable par rapport à sa Valeur Initiale¹**, le client reçoit l'intégralité du Capital² augmenté d'un gain fixe plafonné de :
 - ➔ 5,50%² multiplié par le nombre d'années écoulées, soit 44% (soit un TRAB³ de 4,66%), pour **la part classique LCL Impact Social 2021**,
 - ➔ 4.125%² multiplié par le nombre d'années écoulées soit 33% (soit un TRAB³ de 3,63%), pour **la part de partage LCL Impact Social 2021 – Partage**.
 - o assorti d'un gain de 1.375% par année écoulée reversé équitablement aux deux associations choisies par LCL (gain correspondant à 25% du coupon total).

¹ La Valeur Initiale de l'Indice correspond à la moyenne des cours de clôture de l'indice des 6, 7, 10 janvier 2022.

² L'expression "Capital" utilisée dans ce document désigne la Valeur Liquidative Initiale. Le capital, les gains/pertes et les rendements sont annoncés hors frais d'entrée (compte-titres/PEA) ou hors frais du contrat d'assurance vie (frais sur versement, arbitrage et de gestion), hors cotisation de la garantie complémentaire en cas de décès et hors fiscalité et contributions sociales liées au cadre d'investissement.

³ Taux de Rendement Annuel Brut (TRAB) : calculé sur la période allant du 4 janvier 2022, date de démarrage de la formule, à la date d'échéance concernée

De quoi dépend la performance de LCL Impact Social 2021 ?

LCL Impact Social 2021 est un fonds à formule. Sa performance dépend de l'évolution de l'Indice Euronext® France Social Decrement 3,75%, un indice de marché actions créé, calculé et publié par Euronext.

L'indice est calculé en réinvestissant les dividendes bruts détachés par les actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 3,75 % par an.

LCL Impact Social 2021 permet au client d'appréhender ses gains potentiels dès la souscription.

Sa performance peut être positive ou négative selon l'évolution de l'indice Euronext® France Social Decrement 3,75%.

Le placement d'une durée maximale de 8 ans présente :

- la possibilité d'un remboursement automatique anticipé, tous les deux ans à la date anniversaire, en fonction de l'évolution de l'Indice.
- un risque de perte en capital égale à l'intégralité de la baisse de l'Indice si celui-ci est en baisse de plus de 35% à l'échéance des 8 ans.

Informations importantes

Fonds à formule non garanti en capital d'une durée maximum de 8 ans présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

Communication à caractère promotionnel dépourvue de valeur contractuelle.

Le présent document est destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias.

Le capital n'est pas garanti.

Vous ne connaissez pas a priori l'échéance de la formule qui peut avoir lieu à 2, 4, 6 ou 8 ans, selon l'évolution de l'Indice. Vous devez conserver vos parts jusqu'à l'échéance de la formule. En cas de sortie avant l'échéance, la formule ne s'applique pas et vous sortirez aux conditions de marché et des frais de sortie anticipée seront appliqués.

Effet plafonnement :

- **Pour la part classique** : le gain fixe est limité à 5,50%² (soit un TRAB³ compris entre 4,66% et 5,36%) multiplié par le nombre d'années écoulées ;
- **Pour la part de partage** : le gain fixe est limité à 4,125%² (soit un TRAB³ compris entre 3,63% et 4,04%) multiplié par le nombre d'années écoulées.

Vous pourrez donc ne pas profiter de l'intégralité de la hausse éventuelle de l'Indice.

Si la formule n'a pas été réalisée par anticipation et si l'Indice a baissé de plus de 35% à 8 ans, votre Capital sera diminué de l'intégralité de la baisse de l'Indice, vous subirez alors une perte en capital non mesurable a priori.

Si les dividendes distribués par les sociétés de l'Indice sont inférieurs au niveau de prélèvement forfaitaire, la performance de l'indice Euronext® France Social Decrement 3,75% en sera pénalisée par rapport à l'indice calculé hors dividendes.

A propos de :

LCL

Filiale de Crédit Agricole S.A., LCL est l'une des plus grandes banques de détail en France. Elle ambitionne d'être la banque urbaine de référence d'un urbain sur sept, d'une ETI sur deux et d'une PME sur trois.

LCL propose une gamme complète de produits de banque au quotidien, de crédits, d'assurances de personnes et de biens et d'épargne, sur l'ensemble du territoire métropolitain et aux Antilles Guyane.

LCL offre des services de "banque en continu", combinant humain et digital avec 1 600 agences au cœur des villes, des conseillers disponibles par téléphone jusqu'en début de soirée, ses sites Internet et son appli "LCL Mes Comptes".

LCL c'est aussi LCL Banque Privée, et LCL Banque des Entreprises et des Institutionnels.

LCL compte 17 300 collaborateurs au service de la satisfaction de 6 millions de clients particuliers, dont 214 000 clients Banque privée, 370 000 professionnels et 29 900 entreprises et institutionnels.

Amundi

Premier gérant d'actifs européen parmi les 10 premiers acteurs mondiaux⁴, Amundi propose à ses 100 millions de clients - particuliers, institutionnels et entreprises - une gamme complète de solutions d'épargne et d'investissement en gestion active et passive, en actifs traditionnels ou réels.

Ses six plateformes de gestion internationales⁵, sa capacité de recherche financière et extra-financière, ainsi que son

⁴ Source : IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2021 sur la base des encours sous gestion au 31/12/2020

⁵ Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo

engagement de longue date dans l'investissement responsable en font un acteur de référence dans le paysage de la gestion d'actifs.

Les clients d'Amundi bénéficient de l'expertise et des conseils de 4 800 professionnels dans plus de 35 pays. Filiale du groupe Crédit Agricole, Amundi est cotée en Bourse et gère aujourd'hui plus de 1 800 milliards d'euros d'encours⁶.

Amundi, un partenaire de confiance qui agit chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société.

www.amundi.com



Contacts Presse :

LCL – Brigitte NEIGE Tel : 01 42 95 39 97 @ brigitte.neige@lcl.fr

Amundi – Geetha Chandrasegaram - Tél. 01 76 37 02 73 - e-mail : geetha.chandrasegaram@amundi.com

Le présent document est destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias. Les informations concernant LCL Impact Social 2021 sont fournies dans le seul but de permettre aux journalistes et professionnels de la presse et des médias d'avoir une vue d'ensemble de LCL Impact Social 2021 et ce quel que soit l'usage qu'ils en font, qui relève exclusivement de l'indépendance éditoriale et pour lequel Amundi décline toute responsabilité. Il appartient à toute personne intéressée par ce placement, préalablement à toute souscription, de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de ce placement.

⁶ Données Amundi au 30/09/2021